



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

15 JUIN 2013

**** LOUE ****

- Après avoir ouvert la séance, le Président Gérard LOISON laisse la parole à M. Dominique CROYEAU, Maire de la Ville de LOUE et le remercie de son intervention et de sa présence.
- Les procès-verbaux de l'AG Ordinaire du 23-06-12 et de l'AG Elective du 03-11-12 sont ensuite approuvés à l'unanimité.

ALLOCUTION DU PRESIDENT GERARD LOISON

Monsieur le Maire ou son adjoint
 Monsieur le Représentant du Conseil Général, chargé des Sports (Joël METENIER)
 Monsieur le Président du club de LOUE et ses collaborateurs
 Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs ou leurs représentants
 Chers Collègues
 Chers Amis

Bonjour à toutes et à tous,

Il me faut d'abord vous présenter les excuses d'un certain nombre de personnalités :

- ▲ Jean MEZIERE, notre Président d'honneur en déplacement à l'étranger
- ▲ M. le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire
- ▲ Messieurs Guy COUSIN, Paul ESNAULT, Roger LAFONTAINE, Gérard NEGRIER, Charles RIVENEZ, Membres du Conseil
- ▲ Messieurs Lionnel DUCLOZ et Vincent GARNIER, Cadres techniques
- ▲ Monsieur Christophe CHESNAIS, Président de la CRA
- ▲ Monsieur Luc ROLLAND, Commissaire aux Comptes
- ▲ Messieurs Pierre DELORME, Roger REMARS, récipiendaires

DECES

Notre ligue a été touchée cette année par de nombreuses disparitions :

- notre Président Fondateur, Gilbert BEHIER
- notre amie, Sabine PARMENTIER, Trésorière Adjointe du District de la Mayenne tout récemment et de très, trop nombreux pratiquants, dirigeants, arbitres, etc...

Je vous demande à leur intention et à celle de leurs proches, un moment de recueillement.

LA SAISON

2012/2013, saison galère par excellence....

Depuis octobre, il a fallu remettre des matches et cela n'a pas été simple ni à la ligue, ni dans les districts et j'imagine plus encore vos difficultés du fait que dans de nombreux cas, vous n'avez pu vous entraîner.

Merci pour autant de votre tolérance et de votre patience.

A signaler cependant que la tolérance dont nous avons voulu faire preuve pour fixer les nombreuses rencontres en retard, n'a pas toujours été récompensée. Certains, peu nombreux certes, en ont abusé. Si cela devait se reproduire, nous serions plus directifs.

Pour autant, nous avons maintenu la coupe du maine masculine et féminine et le challenge, ainsi que toutes les coupes des jeunes qui se dérouleront ici même cet après-midi et aujourd'hui, personne ne se plaint.

LES LICENCIES

Avec 40 875 licenciés (contre 40 286 la saison passée), c'est une progression faible, certes, mais intéressante de 1,47 %

LES RESULTATS

B. DUVAL, notre secrétaire général, vous les donnera en détail pour toutes les catégories.

● La compétition de Ligue 2 a été difficile pour les clubs du Maine :

- le STADE LAVALLOIS MFC termine 17^{ème} et conserve son rang dans le championnat professionnel

- leMANS F.C. en terminant 18^{ème} à 2 points du St. Lavallois descend en national et sa situation financière, à l'heure où je vous parle, est toujours pour le moins incertaine

● LeMANS F.C. 2 en CFA termine 11^{ème}

● En CFA2, le SABLE F.C. se classe 5^{ème} alors que LA SUZE F.C. et LA FLECHE R.C. qui terminent aux 13^{ème} et 14^{ème} places joueront en DH la saison prochaine.

● En DH, le STADE LAVALLOIS MFC 2 rejoint la CFA 2 qu'il avait quitté l'an passé alors que l'U.S. ARNAGE PONTLIEUE, LA SUZE FC et l'U.S. ST BERTHEVIN, quitteront cette division.

● En DSR, l'U.S. GUECELARD et le STADE MAYENNAIS F.C. arrivent en DH alors que la PAT. BRULONNAISE, l'U.S. LAVALLOISE et la J.S. LUDOISE rejoindront la DRH.

● En DRH Gr. A, L'ERNEENNE, remarquable vainqueur de son groupe va en DSR ; les J.S. COULAINES 2 et l'A.S. CONTEST ST BAUELLE quittent la division pour l'étage inférieur.

En DRH Gr B, l'U.S.N. SPAY ira goûter aux joutes de l'étage supérieur. Cependant que l'U.S. DES GLONNIERES LE MANS, l'U.S. ST MARS LA BRIERE et l'E.S. YVRE L'EVEQUE rejoignent la PH.

● En PH Gr. A, les S.A. MAMERTINS 1^{er} et l'HERM. ST OUENNAISE, 2^{ème}, iront en DRH ; le C.S. ST PIERRE DES LANDES et l'U.S. ST BERTHEVIN eux rejoindront leur district.

En PH Gr. B, l'U.S. BAZOUGES CRE et l'A.S. MULSANNE TELOCHE 2 joueront en DRH ; le C.O. CASTELORIEN, l'U.S. PRECIGNE et l'A.S. MARTIGNE retrouveront l'étage inférieur.

Arrivées ou retour en PH des clubs de : ST GEORGES BUTTAVENT – BEAUMONT – SABLE 3 et RUILLE-LOIRON

● Chez les féminines, l'équipe 1 duMANS F.C. se classe 3^{ème} en Division 2 nationale et les U19 en championnat national occupent une fort belle place (2^{ème}).

En coupe de France féminine, leMANS F.C. s'arrête au 32^{ème} de finale et les F.A. LAVAL en 16^{ème}.

En DH, leMANS F.C. 2, vainqueur, cède sa place aux F.A. LAVAL, 2nd pour disputer l'accession en D2. Elles terminent après un parcours valeureux à la 3^{ème} place de leur groupe.

En challenge Maine-Normand, avec la Ligue de B-NORMANDIE, victoire finale du C.S. CHANGE 72

● Au chapitre de la Coupe de France : le C.O. ST SATURNIN, le SABLE F.C. et le ST. LAVALLOIS MFC s'arrêtent au 8^{ème} tour et leMANS F.C. en 32^{ème} de finale.

● En Coupe Gambardella, leMANS F.C. et l'U.S. CHANGE s'inclinent en 32^{ème} de finale.

● En futsal :

Le champion régional est l'ETOILE LAVALLOISE FUTSAL.

Le vainqueur de la coupe est le S.O. MAINE LE MANS.

● Chez les jeunes :

U19 nationaux LEMANS F.C., 10^{ème} – SABLE F.C. descend

U17 nationaux ST. LAVAL 3^{ème} et LEMANS F.C 4^{ème} se comportent bien – US CHANGE 13^{ème} descend

DH U19 : le ST. LAVALLOIS 1^{er} retrouve le Championnat national U19

DH U17 : champion => ANC. CHATEAU GONTIER mais c'est le SABLE F.C. 1^{er} de la LMF à l'interrégional U16 avec l'Atlantique qui sera proposé à la montée en CN U17

PH U18 Elite : LA SUZE FC 2 1^{er}

PH U18 Promotion : J.S. COULAINES 2 1^{er}

Pays de Loire U15 : STADE LAVALLOIS MFC 4^{ème}

DH U15 : U.S. CHANGE 53 1er
PH U15 : GJ CRAON POMMERIEUX 1^{er}
U14 Elite : STADE LAVALLOIS MFC 2
U13 Elite : rencontres hier soir

Les coupes régionales sont disputées cet après-midi

Félicitations à toutes et tous et bon courage à ceux qui descendent

● En coupe des régions UEFA, au récent week end de la Pentecôte, l'équipe de la LMF s'est inclinée contre le RHONE ALPES et le CENTRE logiquement. Mais collectivement, cette équipe a montré de très belles qualités qu'il faudra entretenir en vue de la prochaine édition.

L'ARBITRAGE

N. POTTIER, notre CTRA, vous commentera les divers classements.

Je citerai seulement les majors :

- Ligue 1 : Nicolas COUILLAUD
- Ligue 2 : Guillaume PARADIS
- Ligue 3 : Nicolas JANOT
- Ligue 3 stagiaire : Yohann SUHARD
- JAL vers L3 : Aurélien LECORNUE
- Stagiaire L3 : Bérengère AUBIER
- Assistant L1 : Charles RIVENEZ
- Assistant L2 : Mathieu LECELLIER

et les promus à la F.F.F. :

- JAF : Pierrick GAUTEUR et Morgan ZENATRI
- Arbitre FFF Futsal : Nicolas COUILLAUD
- Fédéral 4 : Yvan MARJALUT
- Fédéral 3 : Jérémy STINAT

Dans ce domaine de l'arbitrage, même si trop de mots ont encore été échangés, je veux une nouvelle fois rappeler les clubs à leurs devoirs d'éducation et de respect.

Le terrain de football, ce n'est pas la rue, c'est un endroit particulier où tous y rentrent habillés spécifiquement. Il faut aussi que les « têtes » se préparent. Le langage courant, malheureusement dégradé chez beaucoup, n'y a pas cours.

Vous avez à votre disposition « sois foot, joue dans les règles ».

Ce travail que nous vous demandons de faire dans vos clubs doit progresser vers les 15, 17, 18 Ans. C'est à ce prix que nous ne verrons plus nos arbitres, jeunes et moins jeunes, se décourager à force de s'entendre maltraiter oralement.

Je compte sur vous tous pour aller en ce sens.

Sur ce chapitre, je souhaite aussi remercier Ch. CHESNAIS, le Président de la CRA et son équipe, notre CTRA N. POTTIER pour la qualité des rapports que nous entretenons ; les féliciter aussi sur l'excellence de la formation dispensée à ceux qui veulent aller vers la FFF.

Un détail encore, avec footclubs, vous disposez du moyen de suivre, quasiment en direct, les évolutions de vos arbitres. Trop de dirigeants se sont encore laissé surprendre cette saison.

LA FEMINISATION DU FOOTBALL

Féminiser le foot, ce n'est pas dans l'esprit de la FFF et dans le nôtre, en tout cas, augmenter seulement le nombre de pratiquantes. C'est faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de femmes dans toutes nos composantes : joueuses oui, mais aussi arbitres, éducatrices, dirigeantes.

Des opérations ont été conduites. L'opération « mesdames, franchissez la barrière », initiée à la ligue mais conduite directement dans les districts, a été une parfaite réussite, y compris sur le plan médiatique.

La LMF a pris une part active dans la « semaine du foot féminin » en participant activement au championnat de France féminin UNSS cadettes à Laval en présence de G. Ferrier, entraîneur national, et vainqueur de la Coupe du Monde U17 féminin.

Les résultats en termes d'évolution de licenciées sont intéressants :

- + 18 pratiquantes Adultes
- + 131 pratiquantes Jeunes
- + 23 dirigeantes

Ce n'est qu'un début, il faut continuer !

NOS COMPETITIONS DE JEUNES

Fidèles à nos engagements, nous continuons à nous réunir pour faire avec vous le point de nos diverses compétitions.

Il n'apparaît pas nécessaire de procéder à des évolutions notables. C'est du moins ce que nous avons retenu de vos informations.

Des modifications mineures vont être apportées dans la pratique des plus jeunes. N. BOURDIN, DTR, fera le point au cours de son intervention.

Nous souhaitons vivement maintenir nos deux compétitions interligues avec l'ATLANTIQUE (U15/U16) et la B-NORMANDIE (DH féminine) même si des menaces pèsent sur les aides de la FFF.

En ce qui concerne l'application de l'Art. 12, le Conseil a décidé que désormais, les clubs en infraction caractérisée et durable ne pourront accéder.

Ils en seront prévenus au début de la prochaine saison.

LES FORMATIONS INFORMATIQUES

La saison passée, Th. BASSET vous avait fait des propositions.

Elles ont eu peu d'échos. N'hésitez pas à vous manifester auprès de lui. Nous sommes ouverts à l'idée d'aller vers vous et dans vos clubs.

L'ETR

C'est le centre de notre action. N. BOURDIN vous fera part de ses activités.

Elle s'est en partie consacrée aux nouvelles formations de techniciens auxquelles vous avez répondu massivement, ce qui prouve leur intérêt. 652 personnes ont été formées. C'est important et source de motivation dans vos clubs.

Cette activité non pas nouvelle mais fort différente est consommatrice de temps et d'argent. Nous avons dû former de nombreux formateurs pour faire face à cette évolution. Nous attendons l'autorisation de la FFF pour embaucher un CTD pour le District de la Mayenne, car le sien (Lionnel DUCLOZ) est accaparé par ses nouvelles tâches.

Mais il y a eu aussi plein d'autres sujets à traiter, la féminisation, je vous en ai parlé, les labels « écoles de foot, jeunes », la dernière édition du BEES 1.

La valeur ajoutée, leur vrai raison d'être de nos membres de l'ETR, c'est d'être dans vos clubs pour vous conseiller, vous guider, vous aider.

N'hésitez pas à les solliciter.

LES AIDES AUX CLUBS

Elles sont diverses et variées :

- Les aides à l'emploi dans les clubs – maximum 3000 € / an
Une douzaine ont été attribuées depuis l'origine
- Les aides à l'achat de véhicules de transport
7500 € maxi par véhicule – maxi 2 tous les 2 ans
- Les aides aux installations (vestiaires, terrains, pare-ballons)
Maxi 20000 tous les 2 ans
Obligation d'aller vers un classement meilleur
- Les emplois « avenir »
100 € par mois / 3 ans
sous réserve d'une validation des dossiers par Pôle Emploi (suivi transféré à la ligue)
- Les prêts d'honneur
20000 € / 5 ans sans intérêt aux mêmes conditions que le FAFA
(financement de tribune possible)

LA LIGUE ET LES CLUBS

Au cours de cette saison, parce que nous voulions vous aider à évoluer dans ces temps difficiles, nous avons établi le projet de la ligue pour l'Olympiade à venir. Il décline, outre notre objet, nos valeurs que je me vois dans l'obligation de vous rappeler :

- Le respect mutuel entre tous ses membres et tous les acteurs du foot
- Le travail collectif et le partage
- Les valeurs éducatives
- L'épanouissement de l'individu au travers du plaisir procuré par nos activités

Et il se décline autour de trois axes principaux :

- Le projet associatif
 - Le projet sportif
 - Le projet éducatif
- } ce sont également les axes du « projet club »

auxquels naturellement s'ajoutent, parce que nécessaires, des moyens humains et des moyens matériels et d'infrastructures.

A partir de ce document et pour servir de base à vos travaux, nous vous avons proposé des rencontres des clubs :

- CFA 2, DH et DSR d'abord
- DRH, PH et 1^{ère} Division d'autre part en Mayenne et en Sarthe

Et à cette occasion, vous vous êtes exprimés et pour ceux d'entre vous qui n'étaient pas avancés, il y avait matière à faire.

Nous avons d'ailleurs commencé à travailler concrètement avec vous. Nous vous devons des documents et nous allons très bientôt vous les faire parvenir et vous proposer de nouvelles rencontres de travail.

Les informations « papier » que nous vous remettons existent toujours afin de vous permettre de gérer au mieux les règles financières de gestion du club, le statut des éducateurs, le suivi des arbitres, la réglementation des terrains en cours d'assouplissement et les formations.

Nous vous invitons à nous interroger si besoin. Un spécialiste de chacun de ces domaines est à votre disposition.

REMERCIEMENTS

- ✓ A nos fidèles partenaires d'abord, le Crédit Agricole, les MMA, ITF, Initiatives...

- ✓ A vous tous, les clubs qui nous avez accueillis pour nos diverses compétitions et sans qui nous serions sans doute en grande difficulté
- ✓ A la DRJSCS et au Conseil Régional pour leur écoute et les soutiens financiers qu'ils nous accordent
- ✓ A la FFF d'une façon générale
- ✓ Aux membres du Conseil de Ligue et des comités directeurs des districts et leurs collaborateurs pour l'aide qu'ils apportent
- ✓ A la direction administrative et au personnel de la ligue, qu'il soit administratif ou technique ; même si vous ne le percevez pas clairement, je vous assure qu'ils, qu'elles font de leur mieux
- ✓ Et enfin, les présidents et membres des diverses commissions de la ligue avec un plus pour la CRA, je vous l'ai déjà dit, la commission sportive, la commission de Discipline, la commission des Jeunes, des Féminines et un coup de chapeau particulier à la commission des Terrains conduite par G. NEGRIER pour l'importante mise à jour de nos terrains opérée durant cette saison et la commission Futsal toute entière pour le développement récent de nos compétitions et la mise en œuvre d'un championnat DH significatif

L'AVENIR

Je vous l'ai dit l'an dernier, la crise est là mais ce n'est pas une raison supplémentaire de se lamenter.

Restez confiants dans ce que vous faites :

- ✚ Appliquez-vous à conserver vos licenciés(ées) en les fidélisant au maximum
- ✚ Développez toutes les activités potentielles nouvelles (futsal – beach soccer)
- ✚ Intensifier vos efforts dans le domaine du féminin en recrutant ou en formant des femmes dirigeantes, arbitres ou éducatrices
- ✚ Soyez ouverts à des pratiques moins contraignantes (à 7, à 5)

Et surtout soyez raisonnables dans vos fonctionnements. Ne dépensez pas l'argent qui n'existe pas, ne cédez pas à tous les caprices d'où qu'ils viennent.

Pour vous aider à mieux supporter les périodes difficiles des intempéries, nous allons vous proposer un calendrier adapté avec une trêve significative. Pendant cette période, nous vous proposons de ne pas subir le mauvais temps mais au contraire, de le dominer. Nous allons vous solliciter pour nous, vous aider à obtenir les créneaux disponibles dans les salles.

A cet effet, nous vous avons contactés ainsi que vos maires et présidents de communautés de communes pour faire évoluer notre pratique hivernale.

Je l'avais déjà dit l'an dernier, le foot est un jeu, toujours un jeu, probablement le plus beau de tous. Dans cette belle et grande famille du foot, qui que vous soyez, prenez y du plaisir. C'est à ce prix que vous vous investirez durablement.

Merci de m'avoir écouté

Vive le Football

Longue vie à la LMF



M. Anthony BAROUSSE, Membre du Conseil représentant les jeunes, procède ensuite à la remise de la coupe DH féminine au club du MANS FC 2 vainqueur de la saison 2012/2013,

puis de la coupe interdistricts à 9 féminine aux
F.A. LAVAL



M. Alain HOUDAYER, Vice-Président de la ligue,
remet la coupe PH U15 à l'E.S. CRAONNAISE.

Distinction de la Médaille de Vermeil FFF à
M. Claude BABLON, Président de l'HERM.
ST OUENNAISE



ainsi qu'à M. Jacques BODIN, Président de la CSR

Et M. J-Michel GODART , Membre du Conseil et Président de la CR Statut des Educateurs

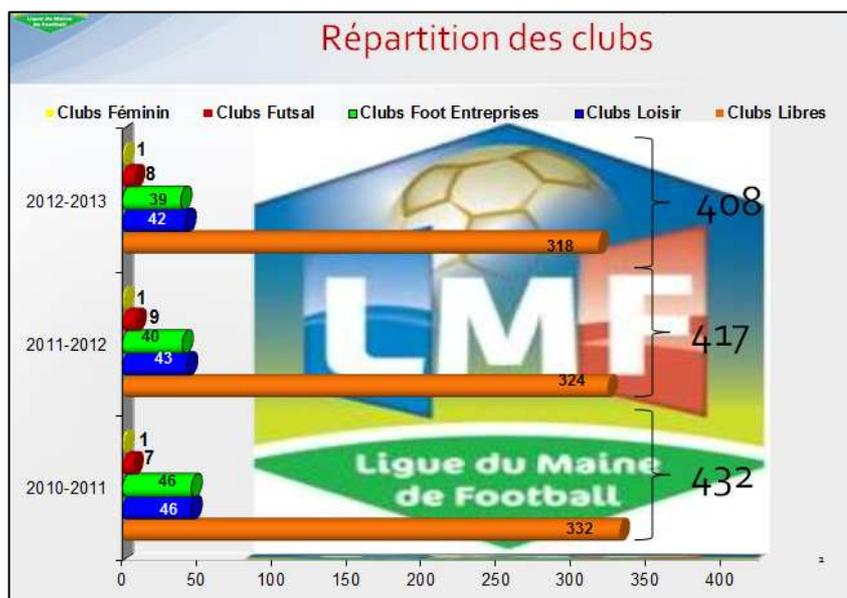


RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL B. DUVAL

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,
Mesdames, et Messieurs les Délégués des clubs,
Gérard LOISON, notre Président, vous a dressé le bilan de la saison qui vient de s'achever.
Mon intervention se limitera donc aux rubriques habituelles :

- Effectifs et statistiques ;
- Palmarès de la saison écoulée ;
- Proposition des groupes et calendrier prévisionnel ;
- Statistiques « discipline » ;
- Activités du Conseil de Ligue et des commissions régionales ;
- Relations Ligue / Districts.

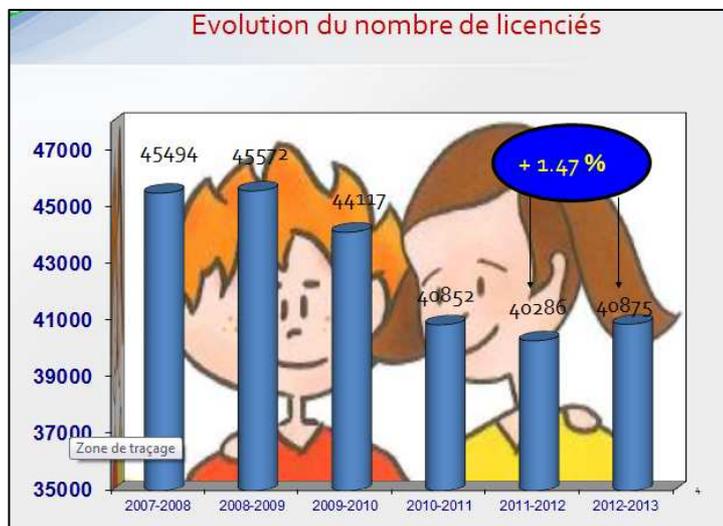
STATISTIQUES DE LA SAISON 2012-2013



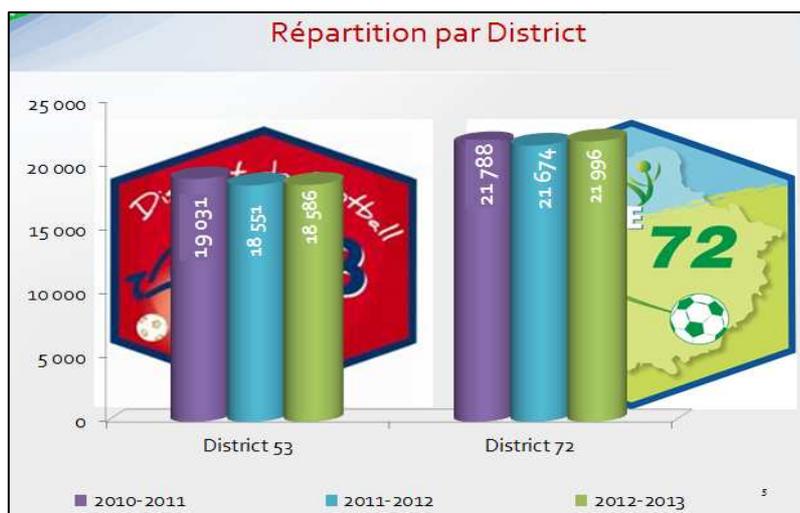
Classement des 30 clubs par nombre de licenciés

| EFFECTIF | NOM DU CLUB | EFFECTIF | NOM DU CLUB |
|----------|-------------------------------|----------|---------------------------------|
| 1 | 550 LE MANS FOOTBALL CLUB | 16 | 308 F.A. LAVAL |
| 2 | 528 SABLE S/ SARTHE F.C. | 17 | 307 VELO S. FERTOIS |
| 3 | 491 ENT.S. BONCHAMP LES LAVAL | 18 | 305 GAZELEC S. DU MANS |
| 4 | 413 A.S. LE MANS VILLARET | 19 | 303 C.S. SABLONS GAZONFIER |
| 5 | 405 ST.O. DU MAINE | 20 | 300 ANCIENNE CHATEAU GONTIER |
| 6 | 388 C.S. CHANGE | 21 | 294 CLUB LIGUE MAINE |
| 7 | 376 U.S. CHANGEENNE | 22 | 289 U.S. ST BERTHEVIN LES LAVAL |
| 8 | 358 J.S. COULAINES | 23 | 286 U.S. ARNAGE PONTLIEUE |
| 9 | 350 ST. MAYENNAIS F.C. | 24 | 283 A.S. MULSANNE - TELOCHE |
| 10 | 345 L'ERNEENNE | 25 | 281 LOUVERNE SP. |
| 11 | 343 U.S. GUECELARD | 26 | 276 ET. DE LA GERMINIERE |
| 12 | 342 ST. LAVALLOIS F.C. | 27 | 272 F.C. CHATEAU GONTIER |
| 13 | 341 LA SUZE F.C. | 28 | 271 ENT.S. MONCEENNE |
| 14 | 336 A.S. DU BOURNY | 29 | 268 A.S. CONTEST ST BAUELLE |
| 15 | 322 R.C. FLECHOIS | 30 | 266 C.A. EVRONNAIS |

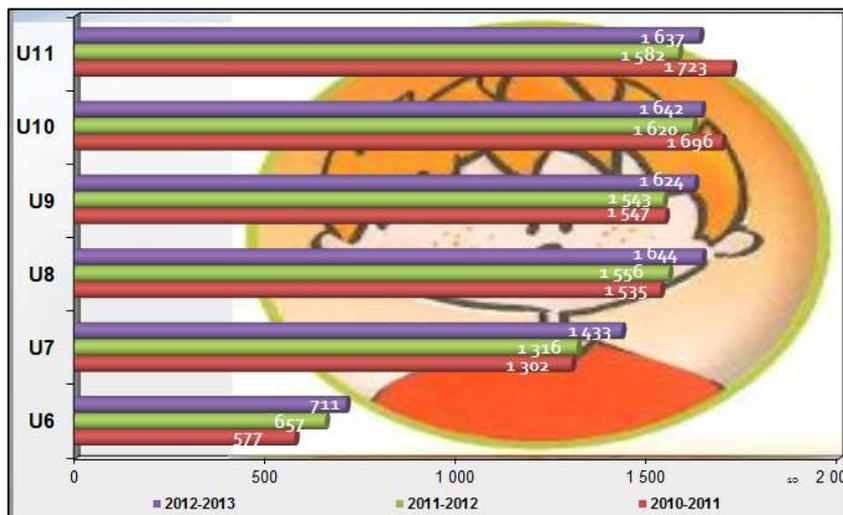
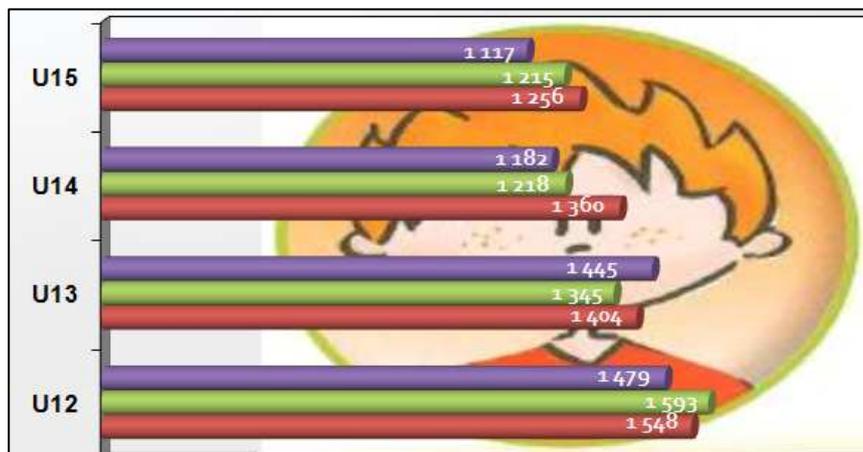
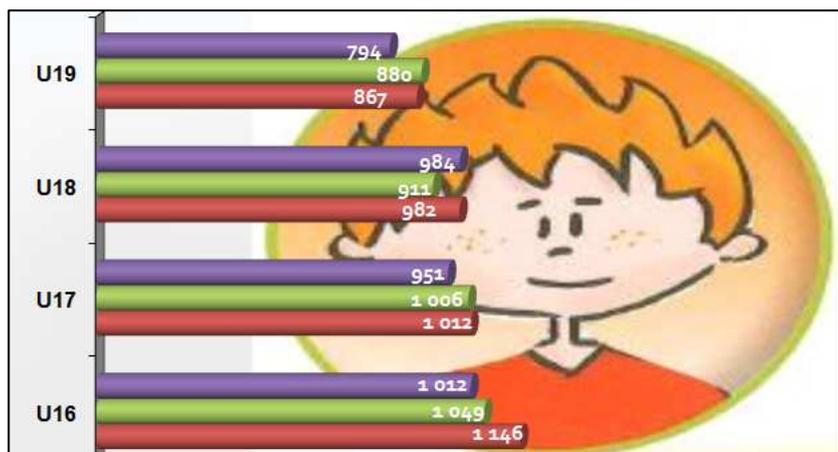
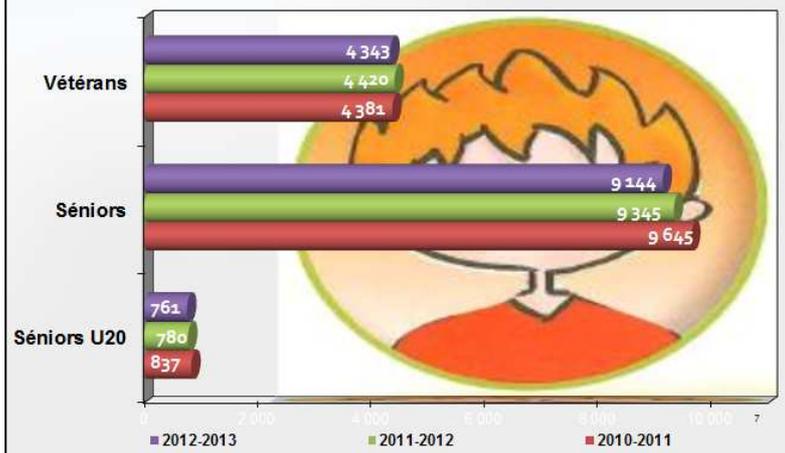
Evolution du nombre de licenciés



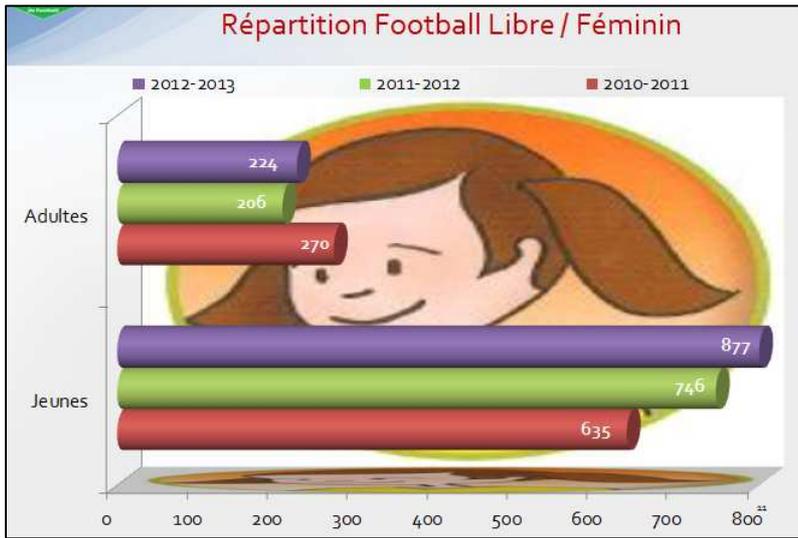
Répartition par District



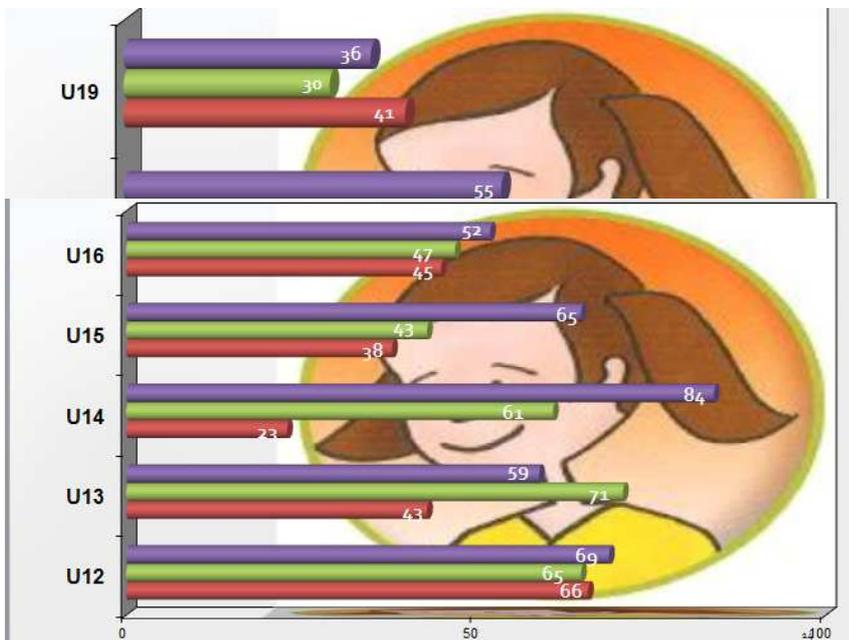
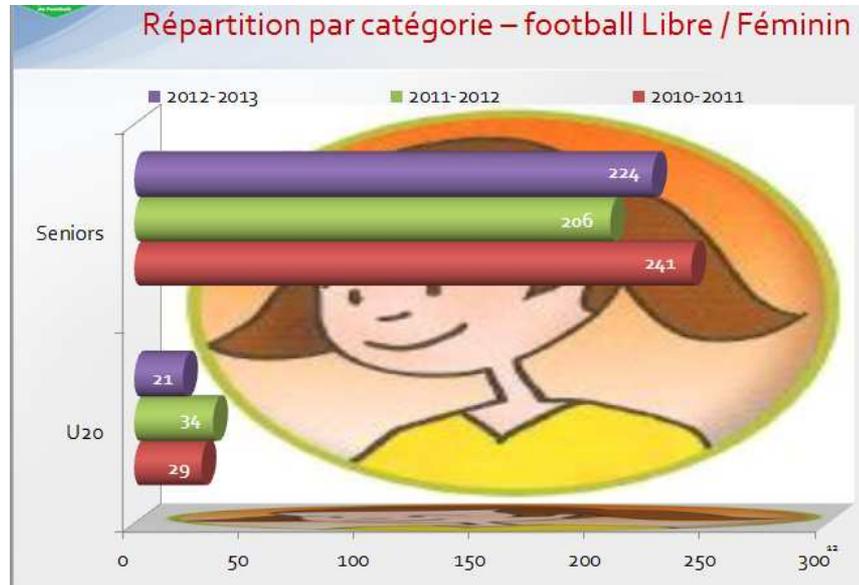
Répartition par catégorie – football Libre / Masculin

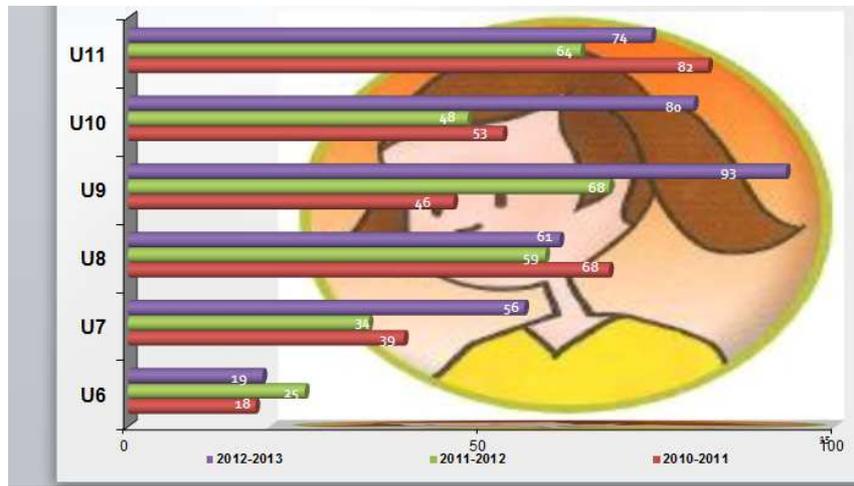


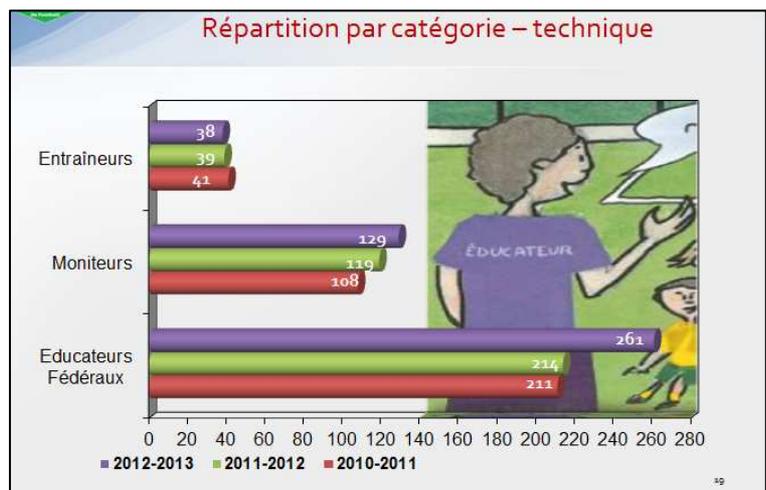
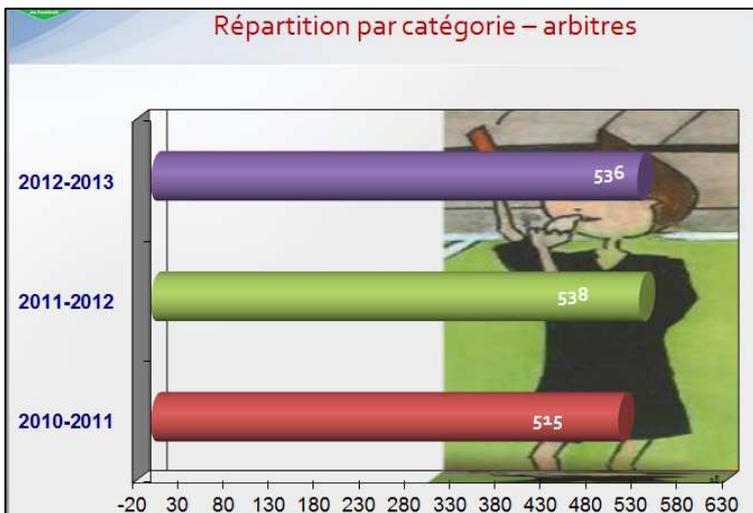
Répartition Football Libre / Féminin



Répartition par catégorie – football Libre / Féminin







Activités du Conseil de Ligue et des commissions

L'ensemble des procès-verbaux de la saison et les comptes rendus annuels des Présidents de Commissions figurent sur le site Web de la ligue.

Statistiques « discipline »

| | Saison 2010-2011 | Saison 2011-2012 | Saison 2012-2013 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Nombre de sanctions | 4 530 | 4 481 | 4 287 |
| -Avertissements | 4 146 | 4 085 | 3 907 |
| -Matches sans sursis | 369 | 361 | 359 |
| -Hors match | 15 | 24 | 24 |
| Dirigeants, éducateurs et officiels sanctionnés | 27 | 26 | 43 |

| | | | |
|--|--|---|---|
| Sanction à l'encontre des équipes de jeunes -13 ans -15 ans -18 ans | U15 : 311 A – 13 E U17:411 A–42 E–6 HM U19:448A– 1 E –1 HM | U15 : 294 A – 9 E– 2 HM U17: 412 A – 22 E- 1 HM U19:547 A – 53 E – 3 HM | U13 : 1 A U14 58 A – 3 E U15 : 220 A – 28 E U16 : 111 A – 16 E U17 : 290 A – 25 E U18 : 342 A – 21 E U19 : 267 A – 23 E |
|--|--|---|---|

Palmarès

| SENIORS | |
|--|--|
| DIVISION D'HONNEUR | STADE LAVALLOIS M.F.C. 2 |
| DIVISION SUPERIEURE REGIONALE | U.S. GUECELARD |
| DIVISION REGIONALE D'HONNEUR | L'ERNEENNE (Champion) U.S.N. SPAY |
| PROMOTION D'HONNEUR | S.A. MAMERTINS (Champion) U.S. BAZOUGES-CRE SUR LOIR |
| COUPE DU MAINE MASCULINE | A.S. MULSANNE-TELOCHE (Vainqueur) LEMANS F.C. 3 |
| CHALLENGE DE LA LIGUE | E.S. BONCHAMP 3 (Vainqueur) LA SUZE F.C. 3 |
| FEMININES | |
| DH 1ère phase | LEMANS F.C. 2 |
| PH 1ère phase | S.O. MAINE LE MANS |
| CHALLENGE MAINE-NORMAND 2ème phase | C.S. CHANGE |
| CHAMPIONNAT D.R.H. - 2ème phase | L'ERNEENNE |
| CHAMPIONNAT INTERDISTRICTS FOOT A 9 - 1ère ph. | C.S. CHANGE 2 |
| CHAMPIONNAT INTERDISTRICTS FOOT A 9 - 2ème ph. | F.A. LAVAL 2 |
| COUPE DU MAINE FEMININE | LEMANS F.C. 2 (Vainqueur) F.A. LAVAL |
| JEUNES | |
| DIVISION D'HONNEUR U19 | STADE LAVALLOIS M.F.C. |
| DIVISION D'HONNEUR U17 | ANC. CHÂTEAU GONTIER |
| DIVISION D'HONNEUR U15 | U.S. CHANGE |
| PROMOTION D'HONNEUR U 18 ELITE | LA SUZE F.C. 2 |
| PROMOTION D'HONNEUR U 18 PROMOTION | J.S. COULAINES 2 |
| PROMOTION D'HONNEUR U 15 | GJ - CRAON-POMMERIEUX |
| CHAMPIONNAT ELITE U14 | STADE LAVALLOIS M.F.C. 2 |
| CHAMPIONNAT ELITE U 13 | Finale le 14 juin 2013 |
| COUPE REGIONALE U19 | Finales le 15 juin 2013 |
| COUPE REGIONALE U17 | |
| COUPE REGIONALE U15 | |
| COUPE NATIONALE U13 PITCH | LEMANS F.C. |
| COUPE REGIONALE U11 | LEMANS F.C. |

| FUTSAL | |
|------------------------|------------------------|
| CHAMPIONNAT REGIONAL | ETOILE LAVALLOISE |
| COUPE DU MAINE SENIORS | S.O. MAINE LE MANS |
| COUPE U17 | U.S. ST BERTHEVIN |
| COUPE U15 | STADE LAVALLOIS M.F.C. |
| COUPE U13 | STADE LAVALLOIS M.F.C. |

Propositions de groupes seniors

D.H.

| |
|-----------------------------------|
| LA SUZE F.C. ↗ CFA 2 |
| R.C. FLECHOIS ↗ CFA 2 |
| U.S. CHANGE 53 |
| ANC. CHÂTEAU GONTIER |
| E.S. BONCHAMP |
| A.S. DU BOURNY LAVAL |
| E.S. CONNERRE |
| C.O. SAINT SATURNIN |
| V.S. FERTOIS |
| A.S.. MULSANNE TELOCHE |
| J.S. COULAINES |
| LEMANS F.C. 3 |
| U.S. GUECELARD ↗ DSR |
| STADE MAYENNAIS F.C. ↗ DSR |

ST. LAVALLOIS MFC 2 ↗ CFA2



D.S.R.

| |
|---|
| LA SUZE F.C. 2 ↗ DH |
| U.S. ST BERTHEVIN ↗ DH |
| U.S. ARNAGE PONTLIEUE ↗ SUPP. DH |
| E.S. BONCHAMP 2 |
| U.S. CHANGE 53 2 |
| F.A. LAVAL |
| LOUVERNE SPORTS |
| E.S. MONCEENNE |
| E.S. CRAONNAISE |
| ECOMMOY F.C. |
| L'ERNEENNE ↗ DRH A |
| U.S.N. SPAY ↗ DRH B |

D.R.H. A

| |
|----------------------------------|
| R.C FLECHOIS 2 |
| A.S. ANDOUILLE |
| U.S. ARONNAISE |
| A.S. SAINT PAVACE |
| PAT. DE BONNETABLE |
| A.S.O. MONTENAY |
| A.S. GORRONNAISE |
| LA SUZE FC 3 |
| US. TENNIE/ ST SYMPHORIEN |
| PAT. BRULON ↗ DSR |
| S.A. MAMERTINS ↗ PH A |
| HERM. ST OUENNAISE ↗ PH A |

INVERSION GRPE

D.R.H. B

| |
|---------------------------------------|
| C.A. EVRONNAIS |
| A.S. LE MANS VILLARET |
| SABLE F.C. 2 |
| S.O. MAINE LE MANS |
| A.S. MESLAY DU MAINE |
| U.S. MERAL COSSE |
| CS.SABLONS GAZONFIER LE MANS |
| C.S. CHANGE |
| U.S. LAVALLOISE ↗ DSR |
| J.S. LUDOISE ↗ SUPP. DSR |
| A.S. MULSANNE TELOCHE 2 ↗ PH B |
| U.S. BAZOUGES CRE ↗ PH B |

INVERSION GRPE

P.H. A

| |
|------------------------|
| E.G. ROUILLON |
| F.C. LASSAY |
| STADE MAYENNAIS F.C. 2 |
| U.S. CHANGE 53 3 |

P.H. B

| |
|--------------------|
| U.S. ENTRAMMES |
| U.S. FORCEENNE |
| AL. AHUILLE |
| A.S.L. L'HUISSERIE |

| |
|---|
| A.S. LEMANS VILLARET 2 |
| A.S. DU BOURNY 2 LAVAL |
| V.S. FERTOIS 2 |
| U.S. SILLE LE GUILLAUME |
| U.S. ST MARS LA BRIERE ↗ DRH B |
| A.S. CONTEST ST BAUELLE ↗ DRH A |
| VOLT. ST GEORGES BUTTAVENT ↗ 1D 53 |
| BEAUMONT S.A. ↗ 1D 72 |

| |
|--|
| ANC. CHÂTEAU GONTIER 2 |
| E.S. BONCHAMP 3 |
| F.C. CHÂTEAU GONTIER |
| J.S. COULAINES 2 ↗ DRH A |
| E.S. YVRE L'EVEQUE ↗ DRH B |
| US.GLONNIERES LE MANS ↗ SUPP. DRH |
| SABLE F.C. 3 ↗ 1D 72 |
| F.C. RUILLE/LOIRON ↗ 1D 53 |

Descentes en districts

U.S. PRECIGNE □ de PH B ; U.S. PRECIGNE □ de PH B ; U.S. ST BERTHEVIN 2 □ de PH A ; ASL. MONTIGNE LE BRILLANT □ de PH B ; C.O. CASTELORIEEN □ SUPP. PH

Activités des districts

Vous trouverez les comptes rendus des AG de chaque district, les bilans des activités et les projets à venir pour chacun d'eux sur leurs sites respectifs.

Informations importantes

► Le délai d'engagement des équipes est fixé au 16 JUILLET 2013

La notice d'informations pour les formalités parviendra dans les clubs courant de semaine prochaine...

Pour la coupe de France et la coupe Gambardella => 15 JUIN par footclubs (de nombreux clubs encore non engagés à ce jour / -19 pour CF le 14.06)

► Les demandes de changements de clubs en période normale doivent être saisies jusqu'au Lundi 15 JUILLET 2013 inclus

Rappel : si soucis ou difficultés, contactez la ligue ou les districts, les services correspondants vous répondront

Remerciements

- À nos partenaires déjà salués par G. Loison
- Aux clubs et municipalités qui ont accueilli les différentes compétitions organisées par la ligue pour la qualité des installations et pour les services rendus :

BONNETABLE tout récemment pour les coupes régionales adultes

LOUE aujourd'hui pour les coupes régionales de jeunes

ALLONNES et CHÂTEAU GONTIER pour le foot animation

BALLEE, ST BERTHEVIN et ARNAGE pour le futsal

Aux municipalités de ST SYMPHORIEN, VOUTRE, ROUILLON pour la mise à disposition de leurs salles et installations au cours de la saison

Merci au CREDIT MUTUEL pour son accueil à Laval dans le cadre d'une réunion « projet club »

- Merci aussi à tous les Présidents et membres de commissions pour leur présence régulière à la ligue (mention particulière aux commissions très actives régulièrement réunis – arbitres, discipline, sportive, jeunes)
- Merci aux personnels de la ligue et des districts, administratifs et techniques

Merci à vous tous, dirigeants des clubs et bénévoles du football...

Remises des médailles d'Or à :



M. Bernard GERBOIN (CRTIS)



M. Norbert LEROUX

Examen des vœux et propositions du conseil

MODIFICATION N°1 au règlement du Championnats de jeunes – sur proposition de la C.R. des Jeunes (demande des représentants d'équipes de jeunes réunis à Voutré lors du bilan de fin de saison)

ART. 8 - Obligations aux clubs ayant plusieurs équipes dans la même catégorie

Ancien texte :

1 Lorsqu'un club engage plusieurs équipes dans l'une des catégories du Championnat des Jeunes, ces équipes prennent la dénomination d'équipe 1, 2, 3, 4, etc... même si elles sont en entente. Pour les joueurs de ces équipes :

Dans la 1^{ère} phase des championnats départementaux de jeunes (7 journées), pour la dernière journée, pas possibilité de descendre plus de 2 joueurs ayant participé à l'une des 2 journées précédentes en équipe supérieure à ces dates

Dans la 2^{ème} phase des championnats départementaux et interdistricts (14 journées), pour les 2 dernières journées, pas possibilité de descendre plus de 2 joueurs ayant participé à l'une des 2 journées précédentes en équipe supérieure à ces dates (décision AG du 04/06/04)

ART. 8 – *Obligations des équipes de jeunes tout au cours de la saison*

Nouveau texte :

Lorsqu'un club engage plusieurs équipes dans l'une des catégories du Championnat des Jeunes, ces équipes prennent la dénomination d'équipe 1, 2, 3, 4, etc... même si elles sont en entente. Pour les joueurs de ces équipes :

1. **Quelle que soit sa participation dans une catégorie supérieure (si autorisation médicale) le match précédent, un jeune licencié U13, U14, U15, U16, U17, U18, U19 pourra toujours jouer dans sa catégorie d'âge correspondant à une catégorie de compétition, même si l'équipe où il avait évolué le match précédent ne joue pas**
2. **A tout moment dans la saison, toute équipe disputant une compétition officielle de jeunes (de U13 à U19) pourra utiliser au maximum deux jeunes ayant participé dans l'équipe supérieure le match précédent même si celle-ci ne joue pas cette même journée**
3. **De plus (en sus des 2 joueurs visés par l'alinéa 2), tout joueur ayant ~~exceptionnellement~~ complété **UNE FOIS PAR PHASE** une équipe supérieure uniquement le match précédent pourra rejouer dans l'équipe inférieure 2 ou 3..., si celle-ci ne joue pas**

ART. 17 § 2 des règlements de la LMF
ART. 12 § 1 des règlements Championnats de Jeunes

MODIFICATION N°2 au règlement Championnats de jeunes – sur proposition de la C.R. des Jeunes (demande des représentants d'équipes de jeunes réunis à Voutré lors du bilan de fin de saison)

ART. 12 – Nombre de joueurs mutés – cachet « mutation » pour les championnats interrégionaux, régionaux et départementaux
Ancien texte :

1. Les équipes ne peuvent présenter sur le terrain que SIX JOUEURS au maximum dont la licence est revêtue du cachet « mutation ».
Ces changements de clubs ne peuvent intervenir que pendant la période normale du 1^{er} juin au 16 juillet pour les catégories U12 à U19.

Toutefois, pour ces mêmes catégories, des mutations exceptionnelles pourront être accordées à titre dérogatoire après accord entre les deux clubs :

- pour cause de changement de domicile des parents ;
- pour cause de changement du lieu de scolarisation
- pour changement de niveau suite à affectation en sports-études
- par suite de retour au club d'origine dans la saison
- pour cause de blessure ou dans l'attente de validation du dossier médical

Tous les autres cas, à caractère exceptionnel, seront soumis à l'appréciation de la Commission Sportive Régionale.

ART. 12 – Nombre de joueurs mutés – cachet « mutation » pour les championnats interrégionaux, régionaux et départementaux
Nouveau texte :

1. Les équipes ne peuvent présenter sur le terrain que SIX JOUEURS au maximum dont la licence est revêtue du cachet « mutation ».

*Les changements de clubs ne **doivent** intervenir que pendant la période normale du 1^{er} juin au 15 juillet pour les catégories U12 à U19.*

Hors période du 16 juillet au 31 janvier, le club d'accueil doit saisir la demande de changement de club pour obtenir l'accord du club quitté

Des mutations exceptionnelles **peuvent** être accordées à titre dérogatoire **par la ligue régionale sur avis de la Commission Sportive à défaut d'accord entre clubs :**

- pour cause de changement de domicile des parents ;
- pour cause de changement du lieu de scolarisation
- pour changement de niveau suite à affectation en sports-études
- par suite de retour au club d'origine dans la saison
- pour cause de blessure ou dans l'attente de validation du dossier médical

Pour tout autre cas, la ligue régionale, sur avis de la commission sportive, devra justifier du caractère abusif du refus d'accord du club quitté.

PROPOSITION N°3 –

présentée par le Conseil de Ligue

Préambule :

Dans un souci de contribuer à la :
- pérennité d'une majorité de nos clubs
- fidélisation des joueurs et joueuses dans leur club
et pour répondre à de nombreuses demandes émanant des clubs, le texte ci-contre est proposé **à titre expérimental à partir de la saison 2014-2015**

RAPPORTEUR : M. GERARD LOISON

VŒU ADOPTE AVEC 3

OPPOSITIONS

PAS D'ABSTENTION

(vote à main levée)

Nouveau texte :

Dans toutes les compétitions officielles (ligue et districts), et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs, joueuses titulaires d'une licence « mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à QUATRE dont UN maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'Art. 92.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Sont exemptés de cet avenant les équipes participant aux championnats :

- ▶ *Division d'Honneur Seniors et U19*
- ▶ *Interligues Pays de Loire*

Implication sur l'Art. 47 du Statut de l'arbitrage

Avenant / Sanction sportive :

Clubs en infraction :

| | | |
|----------------|----------|------------------|
| <i>Année 1</i> | <i>⇒</i> | <i>- 1 muté</i> |
| <i>Année 2</i> | <i>⇒</i> | <i>- 2 mutés</i> |
| <i>Année 3</i> | <i>⇒</i> | <i>- 4 mutés</i> |

(amendes ⇒ doublées, triplées, quadruplées)



⇐ Remise de la Médaille d'Argent de la FFF à M. Joel BEASSE

ainsi qu'à M. André MAUPAS ⇨



G. LOISON remet la Médaille d'Argent FFF à M. Paul VANNIER du R.C. Fléchois



COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AU 30 JUIN 2013

Le compte de résultat prévisionnel au 30 Juin 2013 a été remis à tous les clubs présents sous forme d'un imprimé établi sous le contrôle du trésorier général qui fait l'objet d'une validation à l'issue des commentaires effectués par René JOUNEAUX.



INTERVENTION DE M. Nicolas POTTIER, CTRA

Rapide intervention agrémentée de la projection d'une vidéo rappelant que :
PARTAGE – PLAISIR – PASSION
sont indissociables du « projet club » qui sera largement commenté ensuite par le DTR.

INTERVENTION DE M. Nicolas BOURDIN, DTR

Du projet de la Ligue du Maine aux projets des clubs...

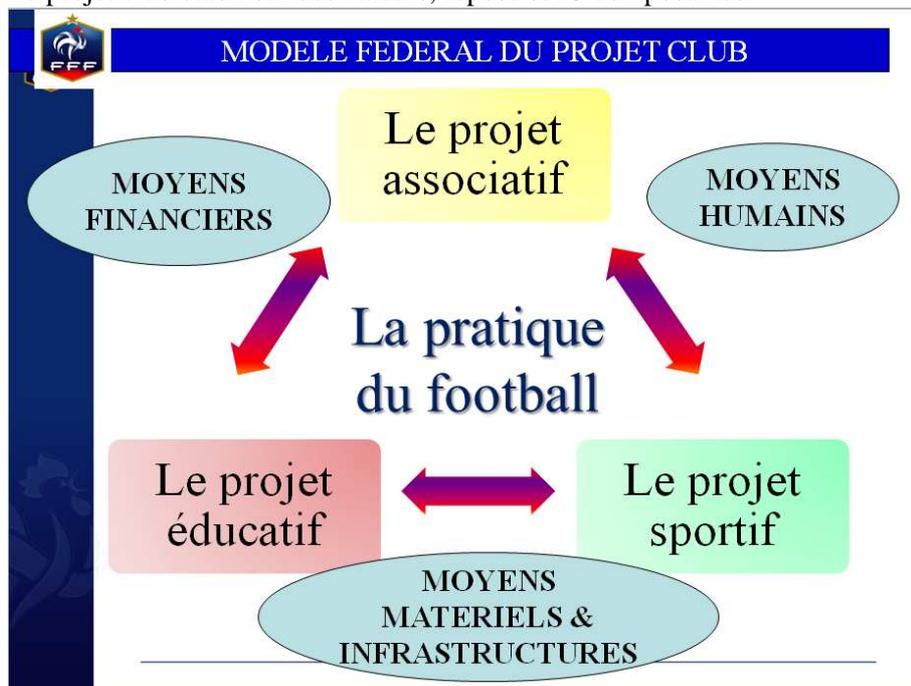
Un projet d'une association repose sur des VALEURS.

Celles de la LMF sont les suivantes :

- ✓ le respect mutuel
- ✓ le travail collectif, partagé
- ✓ l'éducation
- ✓ l'épanouissement de chacun

Et vous, dans votre club, avez-vous des valeurs, les avez-vous identifiées ?

Le projet club établi sur des valeurs, repose sur 3 composantes.



Pour développer votre projet associatif, vous devrez vous poser des questions :

- ✓ Prévoyons-nous une place pour tout le monde ?
- ✓ Les offres de pratiques sont-elles adaptées ?
- ✓ Fidélisons-nous nos licenciés ?
- ✓ Les femmes ont-elles pleinement leur place ?
- ✓ Le lien entre tous est-il entretenu ?
- ✓ Intégrons-nous les parents ?
- ✓ Les vétérans participent-ils à la vie du club ?
- ✓ Les tâches en interne sont-elles déléguées ?
- ✓ La succession des dirigeants est-elle anticipée ?
- ✓ La communication du club est-elle pertinente ?

Pour développer votre projet sportif, vous travaillerez sur plusieurs axes:

- ✓ Le football de masse
- ✓ Le football d'élite
- ✓ La formation

Concernant le FOOTBALL DE MASSE, la LMF développe de nombreuses actions.

En voici quelques exemples :

- ✓ Le football d'animation avec pour objectif la mise en place de la réforme des pratiques des U6 aux U13 dès la saison prochaine.
- ✓ Le football de compétitions avec l'instauration l'hiver prochain d'une trêve animée par la pratique du futsal pour tous.
- ✓ La féminisation qui vise à donner une place à davantage de femmes dans nos clubs et dans nos instances sur des fonctions variées : dirigeantes, accompagnatrices, éducatrices, arbitres.
- ✓ Le football à l'école primaire pour permettre la découverte de notre activité au plus grand nombre.
- ✓ Les labels écoles de foot et jeunes, éléments structurants de votre projet.

Et vous, parmi toutes ces actions :

- ✓ Allez-vous participer pleinement à la pratique du futsal proposée la saison prochaine pour vos jeunes ?
- ✓ Combien de femmes sont éducatrices dans votre club ou intégrées dans votre bureau de club ?
- ✓ Mettez-vous des actions en place avec l'école primaire de votre commune ?
- ✓ Etes-vous labellisé FFF « école de foot » et prétendez-vous au label jeunes ?

Concernant le FOOTBALL D'ELITE, la LMF anime plusieurs des dispositifs à travers le Parcours de l'Excellence Sportive :

- ✓ La mise en place et l'animation de sections sportives scolaires : au collège, au lycée, pour les garçons, pour les filles, pour les joueurs, pour les éducateurs, pour les arbitres.

Ces sections permettent de répondre au double projet de nos jeunes : projet scolaire et projet sportif

- ✓ La mise en place d'opérations de détections des U13 aux seniors, garçons et filles, pour le football en herbe et le futsal.

Ces actions permettent d'identifier les jeunes talents pour les orienter vers nos sections sportives ou les faire participer à des stages nationaux.

Dans ce cadre, nos différentes sélections régionales se sont bien comportées : U15, U16/U17, U14F/U15F, seniors, U18 futsal, seniors futsal

Et vous, dans votre club :

- ✓ Orientez-vous vos meilleurs éléments vers les sections sportives ?
- ✓ Proposez-vous de bonnes conditions de formation : nombre séances, contenus adaptés, méthodes pédagogiques efficaces ?

Concernant la FORMATION D'EDUCATEURS, la LMF et ses districts propose de nombreuses formations :

- ✓ Le BEES1 avec 7 nouveaux admis et qui a vécu sa dernière session.

Il sera remplacé par le Brevet Moniteur de Football et le Brevet d'Entraîneur de Football en cours de saison prochaine.

- ✓ Les formules modulaires (16H) des U9 aux seniors qui ont connu un large succès.

25 sessions de formation pour 477 stagiaires présents.

L'an prochain de nouveaux modules vous seront proposés : le CFF4 (projet club), les U7, le futsal, l'arbitrage, la santé-sécurité

Et vous, dans votre club :

- ✓ Avez-vous défini un plan de formation sur la durée pour l'ensemble de vos éducateurs ?
- ✓ Incitez-vous les jeunes (U18) à se former et à encadrer ?
- ✓ Essayez-vous de tendre vers l'objectif de :

1 équipe = 1 éducateur formé

Pour développer votre projet éducatif, vous mettrez en place une véritable politique éducative intégrée.

La LMF et ses Districts ont une politique très volontariste en la matière :

- ✓ L'animation de l'opération « sois foot, joue dans les règles ».
- ✓ L'arbitrage obligatoire des U13 par les U13.
- ✓ L'arbitrage préconisé des U15/U18 par les U15/U18.

Et vous, dans votre club :

- ✓ Mettez-vous en place pour toutes les catégories l'opération « sois foot, joue dans les règles » ?
- ✓ Avez-vous désigné un référent éducatif ?
- ✓ Vos jeunes apprennent-ils l'arbitrage à l'entraînement ?
- ✓ Vos U15 arbitrent-ils le week-end ?

Alors certes votre projet club n'est sans doute pas encore parfait.

Nous avons engagé le travail avec vous cette saison, nous le poursuivrons l'année prochaine.

Il doit reposer sur l'objet de votre association :

- ✓ Qui sommes-nous ?
- ✓ Pourquoi sommes-nous là ?
- ✓ Où voulons-nous aller ?
- ✓ Et un projet construit, écrit, discuté collectivement donnera du sens à votre action, permettra à votre club de se projeter dans l'avenir, améliorera l'accueil et la fidélisation de tous vos adhérents.
- ✓ Le milieu associatif, les clubs sont aujourd'hui en mutation, la démarche projet est aujourd'hui indispensable pour tous les clubs quel que soit leur taille et leurs objectifs.

CLOTURE DE LA SÉANCE

A défaut de question diverse, l'assemblée est levée vers 12 H.

LE PRESIDENT,



G. LOISON.

LE SECRETAIRE GENERAL,



Bd DUVAL.

LMF, le 18.02.2014